https://levenissian.fr/Incendie-de-Lyon-Interrogations,1318



- Vie politique -

Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2013

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Copyright © Le Vénissian Page 1/3

Incendie de Lyon. Interrogations mais aussi questions non posées

L'ancienne usine Leroy Sommer devenue friche d'accueil pour familles en précarité structurelle

D'abord il y a l'information. Brute dans tous les sens du terme :

- « Aucune piste n'était privilégiée lundi 13 mai quant aux causes de l'incendie d'une usine désaffectée squattée par environ 200 Roms à Lyon, qui a fait trois morts dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé la préfecture. Deux femmes et un enfant de 12 ans sont morts dans cet incendie, mais le bilan pourrait s'alourdir à six ou sept victimes en tout ».
- Première question, immédiate comment cela s'est-il produit ?
- Mais autres questions: pourquoi en 2013 une friche industrielle en pleine ville et surtout pourquoi servait-elle d'abris à plus de 200 personnes?
- Comment se fait-ils que des femmes des gosses vivaient là au su de tous sans que la ville et l'état ne mette fin à un trouble qui n'est pas de voisinage mais social.
- Pourquoi sont-ce des associations d'assistance et caritative dont la LDH et le MRAP qui suivait ces familles ?
- Si comme le suppose les enquêteurs l'incendie est du non pas à une bougie mais à l'obligation d'user d'un tel moyen parce que l'électricité avait été coupée avant expulsion, qui a décidé de faire couper l'électricité et si expulsion il y avait de programmée, décidé par qui ? Pour aller où, comment et quand ?

La Justice doit dire qui a donné l'autorisation administrative, le préfet. Ou après jugement, les collectivités ? D'un seul coup les responsabilités sont plus claires.

Dès lors que ce sont les services préfectoraux qui sont à la manoeuvre, cela s'appelle un crime d'état.

La compassion de la garde des sceaux ne peut masquer la réalité de l'articulation juridico administrative de la traque au Roms tziganes manouches et autre non sédentaires perà§us comme troubles à « l'ordre publique » et non comme humains.

L'apparente régularité des procédures ne peut justifier les méthodes du bras séculier de l'état : le m(s)inistre de l'intérieur.

Le coquelet des Saussaies présent sur place a pu déclarer :

« Ces squats, comme les campements de fortune, doivent être évacués chaque fois quand ils présentent, ici comme ailleurs, de vrais dangers ».

Sans jamais poser la question de savoir pourquoi ses services avaient précédemment évacuées ces familles d'un autre squat à Vaise et surtout comment on met fin à cette inhumaine errance planifiée.

Le toréador de ces SDF ethno-ciblés qui vient pérorer devant les caméras alors que la retenue et la pudeur est un minimum à ne pas dépasser doit avoir la réponse.

Il pourra dire dans ces services qu'il y a depuis ce lundi matin entre trois et sept non intégrables de moins et donc que sa politique porte ses fruits.

Copyright © Le Vénissian Page 2/3

Incendie de Lyon. Interrogations mais aussi questions non posées

les deux coparse ont maintenu, sur les lieux de la tragedie leur orientation. les exte d'agence rapportent :

« Le ministre de l'Intérieur tout en exprimant son »sentiment de profonde tristesse « a ajouté qu'il »fallait poursuivre le travail de démantèlement et d'évacuation" des camps Roms.

A ces côtés, la Garde des Sceaux, Christiane Taubira a complété les propos du ministre de l'Intérieur en demandant « une solution à la fois digne et efficace ».

Honte à cette République qui autorise que de tels évènements puissent exister et honte à ceux qui impulsent cette politique Valls Taubira nous la font Gueant-Alliot Marie.

Au fait, comme à§a en passant le périmètre ne serait-il pas au coeur d'une zone en rénovation ou habitats et activités antérieures vont céder la place à des constructions sous main de promoteurs et aide de la municipalité de Lyon ?

Pourquoi l'entreprise Leroy Sommer par ailleurs en santé florissante a-t-elle quitté un site privilégié en matière de dessertes industrielles faisant d'une usine de technologies avancées un receptacle à misère humaine ?

Copyright © Le Vénissian Page 3/3